

MISSISSAUGA HALTON
LOCAL HEALTH INTEGRATION NETWORK

RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ
de MISSISSAUGA HALTON

Créer et diriger un système de santé local intégré et
inspiré pour le présent et pour l'avenir

Notre rapport pour la collectivité 2006-2007



Une année de planification réussie vers l'intégration des services de santé locaux

Dans sa seconde année, le réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton (RLISS) a franchi un grand pas en jetant les bases d'une intégration des services de santé actuels pour les collectivités d'Etobicoke Sud, Halton Hills, Oakville, Milton et Mississauga.

Créé en août 2005 et officiellement fondé en mars 2006 par le texte de la Loi sur l'intégration du système de santé local, le RLISS de Mississauga Halton est l'un des 14 RLISS créés par le gouvernement provincial pour planifier, coordonner, intégrer, financer et contrôler les services de soins de santé dans toute la province.

Guidé par les difficultés locales en matière de soins de santé, les besoins précis de la collectivité, les commentaires du public et des fournisseurs de soins de santé, les meilleures méthodes et les priorités du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le plan créé par le RLISS de Mississauga Halton vise à fournir des services de santé de meilleure qualité et mieux coordonnés à ses résidents. Le *plan de services de santé intégrés* (PSSI) est l'une des plus importantes et des plus conséquentes réalisations du dernier exercice financier, et découle d'un profond processus d'engagement de la collectivité et de l'adhésion au renouvellement entrepris par la province.

En tant que document, le PSSI est un véritable itinéraire pour répondre aux besoins des patients, des clients et de leurs familles en matière de santé. Plus encore, le PSSI est le centre nerveux d'un système de prestation de services amélioré et mieux coordonné qui propose des solutions novatrices et locales, écarte les obstacles et est axé sur les cinq principales priorités.

De par l'élaboration du PSSI, le RLISS de Mississauga Halton a établi des relations stratégiques avec les organismes locaux de santé, les partenaires du gouvernement, les autres RLISS, les résidents, les médecins et les groupes de professionnels, afin de créer un réseau vraiment coordonné de fournisseurs de soins de santé et pour favoriser et appuyer des relations efficaces.

De plus, les toutes nouvelles mission, vision et valeurs du RLISS de Mississauga Halton orienteront les projets actuels et futurs et appuieront les démarches de création et de mise en œuvre d'un système local de prestation de services de santé homogène.

Nous avons franchi de nombreuses étapes et bien des personnes ont pris part aux nombreuses réussites mentionnées dans le rapport annuel 2006-2007 du RLISS de Mississauga Halton. Ces réalisations sont un témoignage de la vision provinciale de la réforme du système de santé, du dévouement des fournisseurs et organismes locaux de soins de santé, et de l'engagement du conseil et du personnel du RLISS à fournir de meilleurs soins de santé aux patients, aux clients et aux familles de nos collectivités.





Réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton

Notre mission

Réaliser l'intégration du système de santé pour nos collectivités.

Notre vision

Un système de santé continu pour nos collectivités, qui favorise un état de santé optimal et fournit des soins de qualité au moment et à l'endroit opportuns.

Nos valeurs

En tant qu'organisme, nos valeurs sont...

L'innovation

Nous explorons et développons des initiatives et des solutions créatrices

L'intégrité

Nos actions et nos discours sont le reflet de notre honnêteté, de notre intégrité et de notre bon jugement.

La responsabilisation

Nous évaluerons régulièrement nos jugements et nos décisions.

Le partenariat

Nous travaillerons en partenariat avec notre collectivité, les fournisseurs de soins de santé et le gouvernement provincial.

Le respect

Nous écoutons activement et nous travaillons ensemble dans la dignité et le respect.

L'approche holistique

Notre travail reflète notre conscience des liens qui unissent le corps, le cerveau et l'esprit.

Message du président et du chef de la direction

Message du président

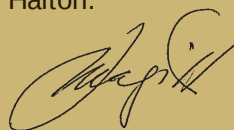
Au ministre de la Santé et des Soins de longue durée

Pour le réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton (RLISS), l'exercice fiscal 2006-2007 a été riche de réalisations et de promesses. Le conseil de neuf membres provenant de nos diverses collectivités a mené deux dynamiques campagnes d'engagement de la collectivité impliquant des milliers d'intervenants d'organismes fournisseurs et de résidents de nos collectivités.

Nous avons suscité cet intérêt envers de meilleurs soins de santé en donnant à nos résidents une occasion de moderniser la manière dont les soins de santé sont organisés et leur sont fournis, à eux et à leurs collectivités. Ce faisant, nous pensons avoir créé l'impulsion nécessaire pour parvenir à mieux gérer les priorités en matière de santé à l'avenir; à mieux nous concentrer sur le patient, le résident d'établissement de soins de longue durée, le client des services de santé communautaire, le soignant de première ligne et, bien entendu, le contribuable dont les dépenses considérables sont le reflet de la place qu'occupent la santé et les soins dans la collectivité.

Notre *plan de services de santé intégrés* a été l'un des premiers en Ontario. Il a ouvert la voie à une approche novatrice et basée sur la collectivité pour planifier l'avenir de la santé en Ontario. Au nom de notre conseil et de notre personnel, je tiens à mentionner les milliers d'heures consacrées par des bénévoles et des fournisseurs de soins de santé à produire un plan solide d'intégration des soins de santé et d'établissement des priorités de la collectivité. Sans leur dévouement, nous n'aurions pas pu réaliser les grands succès de l'an passé. Grâce à leur collaboration permanente, nous savons que nous réussirons à mettre en œuvre la vision du RLISS pour un meilleur système de santé dans nos collectivités.

J'ai donc l'honneur de vous présenter ce rapport, au nom du conseil et du personnel du réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton.



John N. Magill
Président



Message du chef de la direction

Au ministre de la Santé et des Soins de longue durée

Un rapport annuel, c'est une occasion de faire le point sur un an de réalisations. C'est aussi le moment d'envisager, d'une manière sereine, les tâches à venir. Parmi les réalisations de cette année, nous avons défriché le terrain avec un *plan de services de santé intégrés* novateur pour Mississauga Halton. Ce plan constitue une base solide pour les responsabilités de gestion du système de soins de santé que les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) assumeront en 2007-2008.

L'expérience nous a appris qu'il est nécessaire de renouveler le système de santé, et que l'intégration des services est la solution. Nos consultations communautaires nous ont démontré que lorsqu'elle est guidée, une grande partie de la population informée de nos collectivités accepte et soutient la réforme de la santé. Le projet des RLISS, ici et partout en Ontario, donne le leadership indispensable et continue à apporter beaucoup à ceux que nous desservons tous.

Notre capacité à renouvellement le système de santé dépendra de nos fournisseurs, qui représentent les soins de santé dans nos collectivités, et qui constituent la pierre angulaire de son renouvellement. À l'avenir, l'intégration et la pérennité des soins dépendront de la volonté des fournisseurs de soins de santé, à tous les échelons et au sein de leurs organismes et de leurs groupes professionnels, d'adopter de meilleures pratiques de prestation de services et un meilleur service à la clientèle.

Le projet des RLISS constitue une approche originale et intéressante visant à répondre aux difficultés posées par la réforme des soins de santé. Au vu de la force et de la qualité de la collaboration obtenues dans les collectivités de Mississauga Halton, et si nous faisons en sorte que les soins aux patients et aux clients deviennent plus actifs et plus éclairés, j'ai foi en la réussite à terme de la réforme du système de santé basé sur la collectivité.



W. Michael Fenn
Chef de la direction



Profil du RLISS de Mississauga-Halton

Une route pavée d'embûches

Bien que géographiquement restreint à 900 km², le RLISS de Mississauga Halton comprend plus d'un million de résidents, ce qui en fait le quatrième plus grand RLISS de l'Ontario sur le plan de la population. Composé de populations urbaines et suburbaines, ainsi que d'aménagements ruraux, le RLISS de Mississauga Halton comprend les collectivités d'Etobicoke Sud, Mississauga, Oakville, Milton et Halton Hills.

La croissance et le vieillissement de la population ainsi que la diversité sont des moteurs essentiels de la planification et de la conception du système pour la prochaine décennie.

La population du RLISS de Mississauga Halton est actuellement plus jeune, plus scolarisée et en meilleure santé que la moyenne de l'Ontario. Cette population est également plus diversifiée, avec presque 10 % de personnes issues des minorités visibles de plus que la moyenne provinciale.

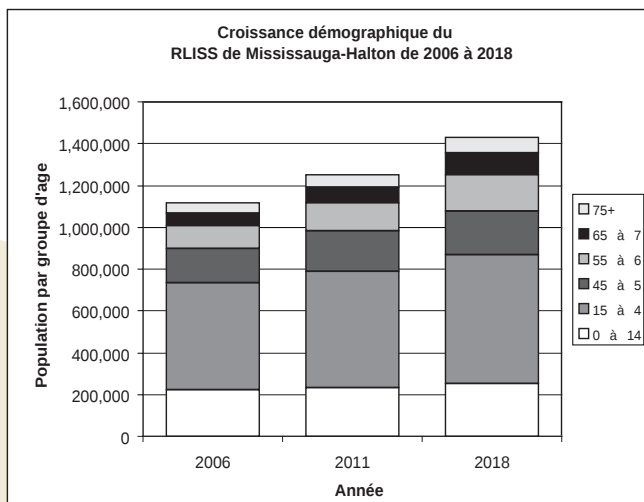
Cependant, les changements prévus dans la croissance démographique et le vieillissement constant de la population vont considérablement affecter la région. Au cours des 12 prochaines années, nous occuperons la seconde place provinciale du taux de croissance pour les résidents de 65 ans et plus. D'ici 2018, la population du RLISS de Mississauga-Halton

attendra plus de 1,4 million de personnes et les résidents de 55 ans et plus formeront 25 % de la population. L'utilisation des services de santé augmente avec l'âge, ce qui suscitera de nouvelles difficultés dans les services de santé de Mississauga Halton.

Répercussions de la croissance et du vieillissement de la population

Il existe 85 fournisseurs de services de santé financés par le RLISS de Mississauga Halton et la demande continue à dépasser les moyens. La pression exercée par le système s'intensifie au fur et à mesure que la population actuelle continue à croître et à vieillir, et ce, malgré le renforcement du financement de tous les secteurs effectué ces dernières années par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

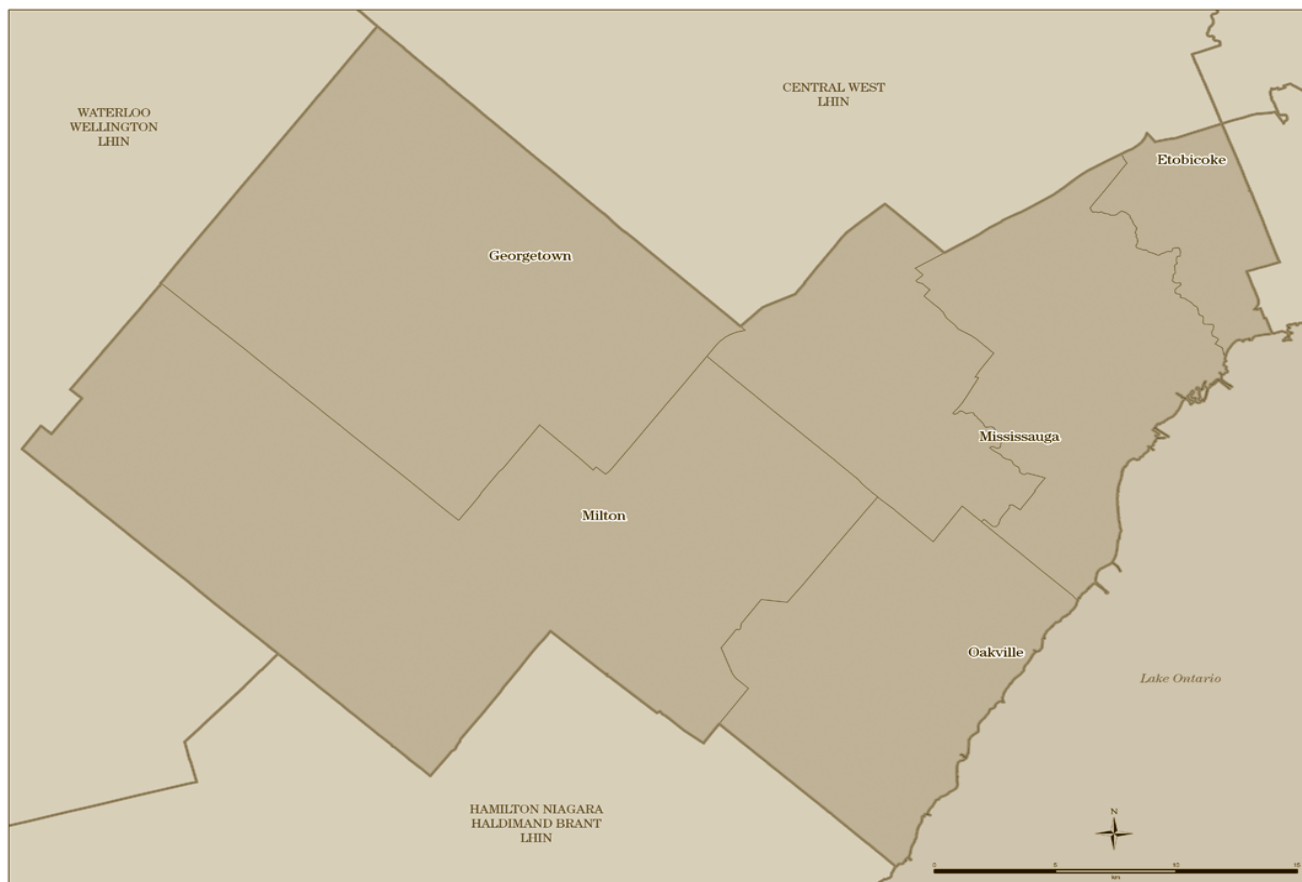
Projection de la croissance démographique du RLISS de Mississauga Halton



Source : Ébauche de prévisions non publiées (sur la base des données de 2004), ministère des Finances de l'Ontario

D'ici 2018, la population du RLISS de Mississauga Halton atteindra plus de 1,4 million de personnes. C'est une augmentation de plus de 300 000 résidents, soit l'équivalent des populations actuelles d'Etobicoke Sud, Halton Hills, Oakville et Milton réunies.

Réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga-Halton



Une population qui ne cesse de croître et de vieillir

La population du RLISS de Mississauga-Halton...

- constitue 8,4 % de la population totale de l'Ontario;
- a augmenté de 12,9 % entre 2001 et 2005;
- devrait augmenter de 36 % entre 2006 et 2018;
- dépassera 1,4 million d'ici 2018, ce qui en fera le plus haut peuplé de tous les RLISS;
- verra, d'ici 2018, sa population de 55 ans et plus augmenter de 25 %;
- verra une augmentation de 67 % des personnes âgées de plus de 65 ans, le second plus haut taux de la province.

L'histoire du RLISS de Mississauga Halton racontée par la démographie...

Coup d'œil sur la population du RLISS de Mississauga Halton...

- moyenne d'âge de 33,6 ans, contre 35,6 ans pour l'Ontario;
- 62 % de ses résidents disent être en excellente ou en très bonne santé;
- sous la moyenne provinciale pour l'arthrite et les rhumatismes, l'hypertension artérielle, l'asthme, le diabète, les maladies cardiaques et les bronchites chroniques;
- près de 300 000 résidents souffrent d'une ou de plusieurs maladies chroniques;
- plus de 29,3 % de minorités visibles;
- 15 600 résidents francophones et 3 230 Autochtones.

Principaux projets, étapes et réalisations

Plan pour un système de santé intégré axé sur les besoins des patients

Tous les grands projets commencent par de grands plans. Le *plan de services de santé intégrés* (PSSI) de trois ans du RLISS de Mississauga Halton n'y fait pas exception. Conformément aux orientations stratégiques de la province et à une vision visant à créer un système axé sur les besoins des patients et des clients, le PSSI amène l'avant-scène les priorités locales en soins de santé.

En collaboration avec la collectivité, les fournisseurs locaux de soins de santé et les principaux intervenants en santé, il établit une base solide pour les démarches d'intégration du système de santé local. Le PSSI est un important premier pas qui va aider le RLISS de Mississauga Halton à « changer les services de santé », afin de créer un système de santé local accessible, coordonné et intégré. Ce système de santé permettra aux clients d'évoluer sans difficultés ni interruptions d'un service à l'autre pour obtenir le bon service du bon fournisseur, au bon endroit, et au bon moment.

Le PSSI du RLISS de Mississauga Halton a été soumis au ministre de la Santé et des Soins de longue durée le 31 octobre 2006, distribué aux intervenants locaux durant la semaine du 20 novembre 2006 et diffusé au public au cours de la semaine du 22 janvier 2007.

Faire une priorité de l'intégration des services de santé

Le PSSI identifie cinq principales priorités en santé locale, priorités qui orienteront le travail du RLISS de Mississauga Halton au cours des trois prochaines années. Ces priorités, ainsi que six stratégies gagnantes mentionnées dans le rapport, sont cruciales pour parvenir à intégrer localement les services de santé. Plus nous avancerons dans nos actions pour créer un système de santé plus coordonné et intégré, plus les résidents constateront des changements.

Une version préliminaire imprimée du PSSI est disponible. Il existe également en version électronique sur le site Web du RLISS de Mississauga Halton. Une brochure qui souligne les cinq priorités du RLISS de Mississauga Halton et donne un aperçu du rôle de notre RLISS a largement été diffusée dans nos collectivités. Les résidents ont été invités à réagir ou à commenter les renseignements fournis. Suite à la distribution de la brochure, l'activité du site Web a augmenté, tout comme les demandes de la version complète du PSSI. Toutes les publications peuvent facilement être consultées à l'adresse www.mississaugahaltonhin.on.ca.



Nos cinq priorités

L'amélioration du rendement du système de santé

Notre objectif est de créer un système local de santé facilement accessible aux patients et aux clients, et qui procure le bon ensemble de services au niveau approprié du système de santé. Les fournisseurs de soins de santé travailleront ensemble, partageront l'information et amélioreront la coordination des services afin que les patients et les clients puissent consulter plus rapidement le bon fournisseur de santé et voient diminuer le temps d'attente pour les services spécialisés.

Le renforcement des soins de santé primaires

Il est essentiel d'avoir un médecin pour rester en bonne santé et pour pouvoir accéder au système de santé. Nous veillerons à ce que tous les patients et les clients obtiennent les services de soins primaires dont ils ont besoin. Les résidents constateront une amélioration dans la communication et la liaison entre les médecins, les spécialistes et les autres professionnels de la santé.

L'amélioration de la santé, du mieux-être des aînés ainsi que de la qualité des soins

Notre objectif est de regrouper les fournisseurs afin de trouver de nouvelles façons de franchir les obstacles qui empêchent d'accéder aux services, et pour aider les choix des patients et des clients. Les services destinés aux personnes de 55 ans et plus les aideront à conserver leur santé et leur indépendance plus longtemps. Les aînés accéderont au système par un seul point d'entrée et évolueront sans interruption dans chaque service de santé afin de trouver l'ensemble de soins répondant à leurs besoins.

La prévention et la lutte contre les maladies chroniques

Nous recherchons une approche systémique axée sur la prévention de la maladie et qui permette de conserver la santé et l'autonomie de la population. Les résidents apprendront à faire de meilleurs choix de vie pour prévenir l'apparition de la maladie. Pour les personnes souffrant de maladies chroniques, une meilleure coordination des services les aidera à améliorer leur état de santé, à mieux utiliser les résultats et les ressources en santé et à réduire les complications possibles.

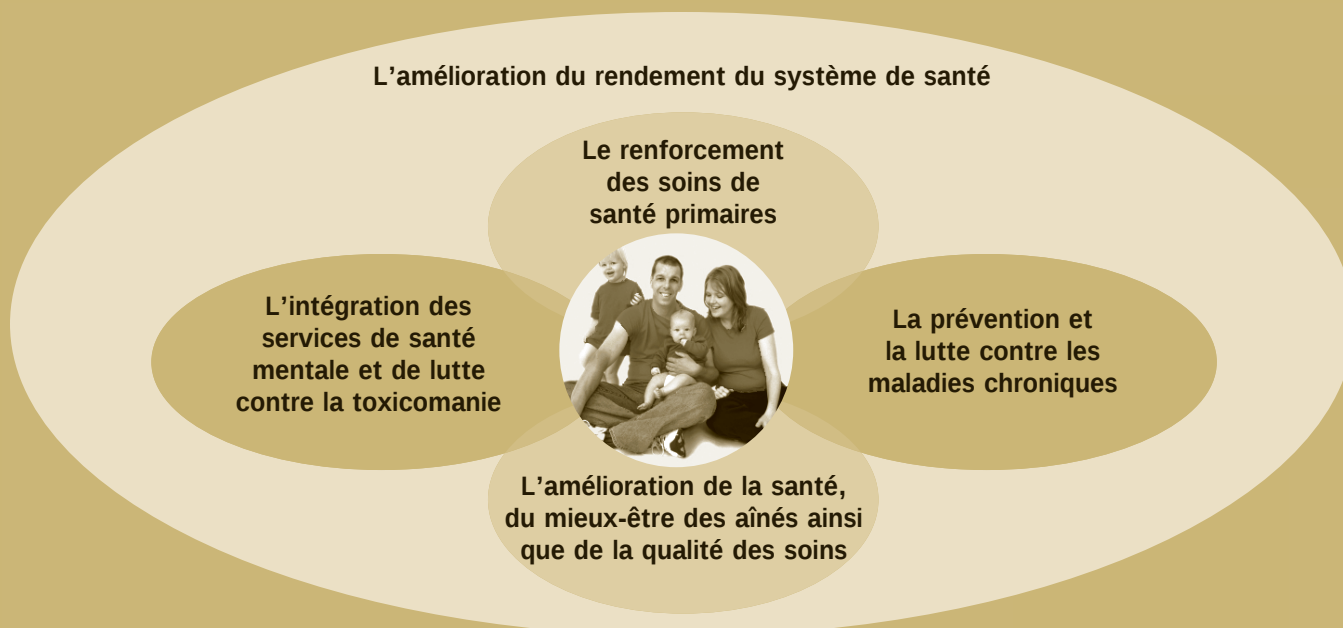
L'intégration des services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie

Notre priorité en matière de services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie vise à placer les personnes souffrant de maladies mentales et leurs familles au centre du système. Nous voulons fournir une gamme de services de soutien qui répond aux besoins des clients, leur offre un meilleur choix et un meilleur accès et améliore leur qualité de vie.

Établir des stratégies gagnantes

- Solutions des technologies de l'information
- Promotion de la santé et prévention des maladies
- Déplacement
- Planification des ressources humaines en santé
- Éducation et partage des connaissances
- Facilité de déplacement dans le système

Vue d'ensemble des cinq priorités d'intégration et des stratégies clés





Franchir la prochaine étape

Le RLISS de Mississauga Halton a créé des équipes de planification détaillée et d'intervention (PDI) pour trouver des solutions et des recommandations afin de nous aider à réaliser nos cinq priorités d'intégration au cours des trois prochaines années. Les équipes de PDI peuvent être constituées de résidents, de fournisseurs de soins de santé, de spécialistes médicaux et d'autres personnes intéressées.

Méthodologie d'intégration du système de santé

Le RLISS de Mississauga Halton collabore avec cinq autres RLISS dans le but d'élaborer une méthodologie d'intégration du système de santé (MISS) et d'adopter une approche uniforme pour l'exécution des plans d'action des services de santé. Le MISS est un guide qui détaille les processus et fournit des outils et des modèles pouvant être utilisés par les RLISS et les fournisseurs de soins de santé lors du travail collaboratif de renouvellement des services de santé dans la province.

« Nous voulons un système de santé au sein duquel tous les fournisseurs parlent le même langage, dans lequel il n'existe plus de barrières entre les intervenants et les services, un système axé sur les besoins des patients... »

Ministère de la Santé et
des Soins de longue durée

Autres réalisations en matière de rendement pour 2006-2007

La stratégie de cybersanté

L'information joue un rôle crucial dans la prestation des services de santé. Les fournisseurs de soins de santé et les résidents ont également mentionné le besoin d'un meilleur accès aux bons renseignements pour prendre de meilleures décisions, rationaliser les processus des services et améliorer la coordination des services et des soins pour le patient et le client.

En collaboration avec le RLISS du Centre-Ouest, le RLISS de Mississauga Halton a commandé un plan stratégique pour la cybersanté qui mise sur les avantages des technologies de l'information et de la communication. Notre vision de la cybersanté établit que :

« En disposant de la bonne information, au bon moment et au bon endroit, les personnes desservies par les RLISS de Mississauga Halton et du Centre-Ouest verront leur système de santé comme le plus sécuritaire, le meilleur et le plus viable au Canada. »

Notre stratégie en cybersanté comprend huit projets stratégiques correspondant aux secteurs de priorités soulignés dans le PSSI de Mississauga Halton. Elle vise à l'élaboration d'un système de santé responsable, équitable et efficace.

Les projets stratégiques sont :

1. mise en place de l'infrastructure appuyant les projets en prévention et lutte contre les maladies chroniques;
2. bureau commun de coordination des projets en cybersanté;
3. base d'infrastructure et d'intégration;
4. portail commun pour les fournisseurs;
5. gestion automatisée de l'aiguillage;
6. inventaire en ligne des services de santé;
7. développement du visualiseur du régime de médicaments gratuits de l'Ontario;
8. programme de moyens de prévention et de lutte contre les maladies.

Le RLISS de Mississauga Halton voit l'intégration comme un catalyseur du changement dans ses collectivités.



Les capacités en soins intensifs

Les réunions trimestrielles du comité des soins intensifs du RLISS de Mississauga Halton, présidé par le docteur Chau, comprennent un leadership clinique du Centre de santé Trillium, de l'Hôpital de Credit Valley et de Halton Healthcare Services. Dans le cadre de la stratégie en soins intensifs du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le groupe travaille à améliorer l'accessibilité et la qualité des soins, ainsi qu'à augmenter la capacité du système en matière de services de soins intensifs dans le RLISS de Mississauga Halton.

Protocole d'entente

En octobre 2006, le conseil approuvait un nouveau protocole d'entente élaboré conjointement par le Ministère et les RLISS. Le protocole d'entente souligne les relations opérationnelles, administratives, de responsabilité, de vérification et de rapport entre le ministre de la Santé et des Soins de longue durée et le RLISS de Mississauga Halton. Le nouveau protocole d'entente a par la suite été approuvé par le Cabinet et est entré en vigueur en avril 2007.

Intégrer les fonctions administratives pour des économies de coûts

L'intégration de services de soutien comme les achats, la gestion de l'équipement, les technologies de l'information, la comptabilité, les ressources humaines et l'administration des avantages sociaux dans le RLISS de Mississauga Halton est l'une des relations solides et efficaces possibles. Ces fonctions administratives peuvent être partagées par des organismes à des fins d'efficacité et d'économies.

En réponse aux commentaires des fournisseurs de soins de santé, le RLISS de Mississauga Halton a entrepris des discussions avec Shared Services West (SSW), un organisme appartenant à nos hôpitaux locaux et géré par eux, afin de rechercher de nouvelles façons de partager le rendement du travail administratif. Les contrats actuels négociés par le SSW seront étendus à d'autres organismes qui bénéficieront de l'expérience et du pouvoir d'achat de SSW. Les fournisseurs locaux de soins de santé participants peuvent réaliser des économies qui seront répercutées sur la prestation des services aux patients et aux clients.

Temps La stratégie de réduction des temps d'attente

Le groupe de travail sur la réduction du temps d'attente créé par le RLISS de Mississauga Halton en 2006-2007 a enregistré une performance enviable en répondant aux attentes établies par la province de l'Ontario. Le financement ciblé a été fourni pour réduire les temps d'attente dans tout l'Ontario, dans les secteurs de la chirurgie du cancer, des interventions cardiaques, de la chirurgie de la cataracte, de l'arthroplastie de la hanche et du genou et des examens par IRM et tomодensitométrie. Dans Mississauga Halton, les temps d'attente dans ces cinq secteurs prioritaires sont parmi les plus bas de la province, ou diminuent considérablement. Le groupe de travail sur la réduction du temps d'attente, constitué de dirigeants de tous les hôpitaux locaux ainsi que du Centre d'accès aux soins communautaires de Mississauga Halton (CASC), se réunit chaque trimestre pour examiner les résultats et établir une vue d'ensemble du système afin de continuer à améliorer les temps d'attente et la qualité des soins dans Mississauga Halton.

Aperçu des progrès réalisés pour les temps d'attente dans le RLISS de Mississauga Halton :

- Les temps d'attente pour la chirurgie cardiaque sont parmi les plus bas en Ontario, et bien en-dessous du taux provincial et de l'objectif d'accès.
- Les temps d'attente pour la chirurgie du cancer ont diminué et sont désormais nettement inférieurs au taux provincial et sous l'objectif d'accès.
- Les temps d'attente pour la chirurgie de la cataracte sont inférieurs à la moyenne provinciale et les objectifs d'accès, au troisième rang pour la province.
- Les temps d'attente pour les arthroplasties sont inférieurs au taux provincial, mais toujours supérieurs à l'objectif d'accès provincial. Cependant, le RLISS de Mississauga Halton est le 5^e des 14 RLISS de l'Ontario.
- Les temps d'attente pour les IRM et les tomодensitométries sont nettement inférieurs à la moyenne provinciale, au 5^e rang de la province.

Une planification inspirée par la collectivité

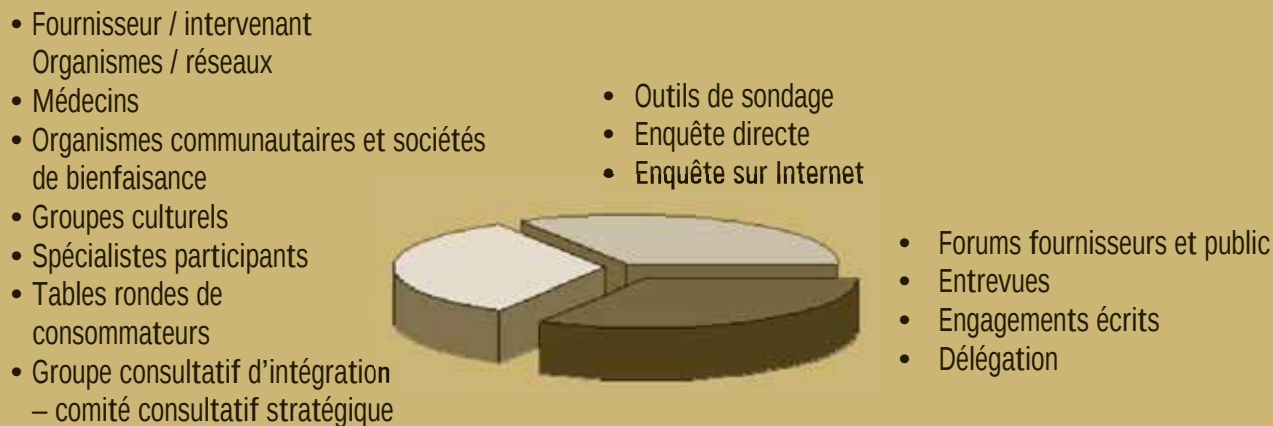
Au printemps 2006, la stratégie d'engagement de la collectivité approuvée par le conseil a débouché sur un projet d'engagement de la collectivité qui a fourni presque toutes les données de base pour le plan local de services de santé, qui reprend les besoins spécifiques de la population d'Etobicoke Sud, Halton Hills, Oakville, Milton et Mississauga.

La stratégie d'engagement de la collectivité indiquait à la fois la structure et le processus visant à mobiliser le public et les fournisseurs de soins de santé au cours du processus de consultation. De plus, la stratégie décrivait les buts, les objectifs,

les principes et les publics cibles, en même temps que les approches qualitatives et quantitatives pour mobiliser les participants.

Des méthodes diverses ont été utilisées tout au long du processus d'engagement de la collectivité pour permettre l'élaboration du plan de services de santé intégrés (PSSI). Les stratégies utilisées dans la stratégie d'engagement de la collectivité continueront à être employées lorsque le RLISS passera de l'étape de planification aux étapes de planification détaillée et d'action concernant les priorités du PSSI.

Les approches combinées qualitatives et quantitatives de notre stratégie d'engagement de la collectivité



« J'ai participé à de nombreux événements d'engagement de la collectivité, mais cette fois, je sens vraiment que nous sommes écoutés et que nous aurons une influence sur le plan. » - Anne Ptolemy, participante à l'engagement de la collectivité, Milton

3 000 voix réunies pour façonner le plan de services de santé intégrés

Le RLISS de Mississauga Halton a mené un processus complet d'engagement de la collectivité en deux étapes. La première étape s'est déroulée au printemps 2006, et était destinée à informer la population au sujet du RLISS. Elle a également permis de rassembler des données sur les besoins en santé, d'identifier les sujets repris dans la version préliminaire du PSSI et a poursuivi le travail basé sur le comité d'organisation de 2005, les meilleures méthodes et la recherche.

Au cours de la première étape, les résidents et les fournisseurs de soins de santé ont exprimé leurs préoccupations, fait des observations et expliqué leurs besoins au cours de centaines de

réunions et autres activités d'engagement de la collectivité. Ces données et cette orientation données par la collectivité ont aidé à façonner et à identifier les priorités et les plans d'action de la version préliminaire du PSSI.

L'étape 2 du processus d'engagement de la collectivité s'est déroulée au cours de l'été et de l'automne 2006. Elle visait à valider les données du PSSI. En retournant vers la collectivité pour valider le plan et en ciblant des discussions pour obtenir les commentaires de publics précis, le RLISS de Mississauga Halton a pu engager un dialogue puissant avec les résidents et les fournisseurs. Il en est ressorti un plan bien défini qui a été bien reçu et largement soutenu.

Points saillants sur l'engagement de la collectivité

- Trois mille personnes ont assisté à la première Conférence des fournisseurs de services de santé qui a eu lieu le 28 septembre 2006 au Living Arts Centre de Mississauga. La conférence, ouverte à tous les fournisseurs de soins de santé, accueillait l'honorable George Smitherman, vice-premier ministre et ministre de la Santé et des Soins de longue durée, et la docteure Sheela Basrur, médecin hygiéniste en chef. Un comité animé par David Crombie était constitué de dirigeants des services de la santé venant de tout le système, notamment du docteur Terry Sullivan, du docteur Andrew Pipe, du docteur Nick Kates, de Karen McGrath, de Donna Cripps et de Michael Fenn. Ce comité a présenté son avis sur la version définitive du PSSI, ainsi que les commentaires des fournisseurs de soins de santé participants.
- En août 2006, une série de comités d'experts représentant un échantillon (géographique et dans tous les secteurs) des personnes possédant une expertise précise avait fourni de précieuses données utiles à l'élaboration de la version définitive du PSSI.
- De nombreux médecins ont participé, en août 2006, à un petit déjeuner de travail visant à apporter des commentaires à la version préliminaire des priorités du PSSI du RLISS de Mississauga Halton. Les médecins participants ont émis d'excellents commentaires et des idées qui ont été intégrées à la version définitive du PSSI. Ils ont également expliqué leur vision et leur opinion quant à la manière de pérenniser l'engagement des médecins dans l'élaboration et l'exécution du PSSI, en évoquant plus spécifiquement la zone de priorité en relation avec le renforcement des soins de santé primaires.
- Le RLISS de Mississauga Halton et le RLISS de Hamilton Niagara Haldimand Brant ont participé à une séance d'une demi-journée commanditée par les Six-Nations pour la collectivité autochtone. Le dialogue initial a fourni de précieux renseignements sur les besoins particuliers de cette collectivité. Le RLISS de Mississauga Halton continuera de participer à ces forums.
- Dans le cadre du processus d'engagement de la collectivité, le comité d'organisation du PSSI de Mississauga Halton a reçu une délégation ainsi qu'une soumission écrite du Centre Francophone de Santé Communautaire de Mississauga Inc. Cet événement a permis de recueillir des données sur les besoins locaux des résidents francophones. D'autre part, Le RLISS de Mississauga Halton a participé activement à un grand forum d'engagement de la collectivité francophone de la région du grand Toronto (RGT), et continue à participer, au sein de la RGT, au Comité de planification des services de santé en français de la région de Toronto.
- L'approbation générale du PSSI du RLISS de Mississauga Halton et des cinq priorités principales a été confirmée par un sondage téléphonique réalisé par Léger Marketing. Entre autres, le sondage téléphonique évaluait le degré de sensibilisation face aux RLISS et au programme de renouvellement, les priorités relevées par le PSSI, et l'opinion du public sur son propre rôle dans le système de soins de santé. Les répondants approuvaient et soutenaient les priorités établies par le PSSI.

Évaluer l'efficacité des stratégies d'engagement de la collectivité : le rapport de MC MacNiven

La firme de conseil MC MacNiven Consulting a été mandatée par tous les RLISS durant l'automne 2006 pour effectuer une comparaison et une évaluation indépendantes des stratégies de chacun des organismes en matière d'engagement de la collectivité et de PSSI.

Ce rapport, « *Integrated Health Service Plans and Community Engagement Strategies – An Initial Review* », a été soumis au Ministère le 31 janvier 2007. Globalement, il révèle que les RLISS ont fait un excellent travail pour mobiliser leurs collectivités et comprendre leurs besoins. Avec des moyens et un temps limités, les RLISS ont élaboré des plans qui présentent un aperçu exhaustif de la géographie, de la population, des services, des besoins et des particularités de chaque RLISS.

Le rapport de MC MacNiven donne d'utiles recommandations pour un engagement continu de la collectivité, ainsi qu'une analyse comparative de ce qui a fonctionné dans les 14 RLISS. Le rapport relève également les occasions d'améliorer les processus dans tout le système.

La promesse d'une écoute suivie

Le RLISS de Mississauga Halton continuera à écouter ses résidents, ses fournisseurs locaux de soins de santé et ses partenaires stratégiques. Lors de ses démarches d'engagement de la collectivité, le RLISS de Mississauga Halton a utilisé toute une gamme d'approches pour solliciter les commentaires. Ces approches ont été évaluées et au besoin, des changements ont été faits.

Nous avons l'intention de poursuivre ces discussions intéressantes avec notre collectivité et les fournisseurs de soins de santé. Nos démarches continues d'engagement de la collectivité visent :

- la participation de la collectivité aux décisions concernant le système de santé local;
- l'engagement envers l'équité et le respect de la diversité;
- un processus décisionnel du RLISS fondé sur les faits;
- la transparence dans la prise de décision.

Le RLISS de Mississauga Halton a d'ores et déjà entrepris un apprentissage continu. Le RLISS continuera à expérimenter de nouvelles méthodes pour engager nos diverses collectivités et apportera des améliorations aux processus d'engagement.

Évaluer et améliorer la stratégie d'engagement de la collectivité

Les directeurs de la planification, de l'intégration et du développement communautaire de chacun des 14 RLISS de l'Ontario ont créé un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie d'engagement de la collectivité pour évaluer l'efficacité du processus d'engagement. Ce groupe de travail devrait terminer son travail à l'automne 2007.



Les principaux réseaux répondant aux besoins de la collectivité et favorisant les démarches d'intégration

Pour créer un système de santé intégré, il est essentiel de coordonner les services et de modifier la façon dont les fournisseurs travaillent ensemble à fournir des soins. Les réseaux constituent une source de connaissances indispensable pour la planification et la coordination des services. Ils sont essentiels pour améliorer le processus d'intégration du système.

Le réseau communautaire de santé publique et de médecine familiale du Centre-Ouest et de Mississauga-Halton

Ce réseau local de médecins se réunit chaque mois. Il travaille actuellement au partage de l'information et tente d'obtenir l'accès aux dossiers des patients pour tous ses membres omnipraticiens dans les RLIS de Mississauga Halton et du Centre-Ouest. Le RLIS de Mississauga Halton apporte son aide à cet important groupe de médecins et continuera à solliciter leurs commentaires et leurs idées concernant la priorité d'intégration visant au renforcement des soins de santé primaires et à son exécution.

Des équipes de santé familiale contribuent localement au renforcement des soins de santé primaires

Le RLIS de Mississauga Halton travaille en étroite collaboration avec les équipes de santé familiales (ESF) dans le but de renforcer les soins de santé primaires locaux. Une première rencontre entre le RLIS de Mississauga Halton et les ESF, qui a eu lieu en mars 2006, a marqué le début d'un échange continu d'information et d'idées. Les réunions avec les ESF auront lieu chaque trimestre afin de favoriser leur développement et leur implantation locale.

Le groupe consultatif d'intégration

Le groupe consultatif d'intégration (GCI) est constitué de dirigeants du domaine local de la santé et a été créé durant l'été 2006. À l'origine, le GCI donnait ses avis au conseil du RLIS et émettait des recommandations quant au PSSI. Sur une base permanente, le GCI fournit un leadership stratégique et permettra à chaque équipe d'intervention et de planification détaillée

(PDI) qui s'occupe d'une priorité d'harmoniser les occasions d'intégration aux besoins locaux. Le GCI gère et examine également toutes les recommandations et les solutions émises par chaque équipe PDI avant de donner ses propres recommandations au conseil du RLIS.

Le groupe de spécialistes en communication

Des spécialistes locaux en communication représentatifs des fournisseurs de soins de santé du RLIS de Mississauga Halton se réunissent tous les deux mois pour débattre des occasions d'engagement de la collectivité, des projets communautaires mutuellement avantageux et pour faire profiter le RLIS de Mississauga Halton de leur expertise en matière de communication.

Équipe de dirigeants en soins de santé

Le RLIS de Mississauga Halton a créé son équipe de dirigeants en soins de santé en mai 2006. Cette équipe est constituée de dirigeants provenant :

- des trois associations hospitalières locales;
- du centre d'accès aux soins communautaires;
- des services de santé municipaux et régionaux de Peel et Halton;
- du secteur des services de soutien communautaire;
- du secteur de la santé mentale et de la lutte contre la toxicomanie;
- du secteur des soins de longue durée;
- du RLIS de Mississauga Halton.

Les membres de l'équipe travaillent ensemble pour améliorer le système de santé dans nos collectivités et trouver des solutions permettant l'intégration, la coordination et la planification des services de santé dans Mississauga Halton.

Autres réseaux

De plus, de nombreux réseaux bien implantés dans Mississauga Halton répondent efficacement aux besoins communautaires locaux et trouvent des moyens novateurs d'atteindre leurs buts grâce à des occasions d'intégration.

Fonctionnement

L'esprit d'équipe est le moteur du travail

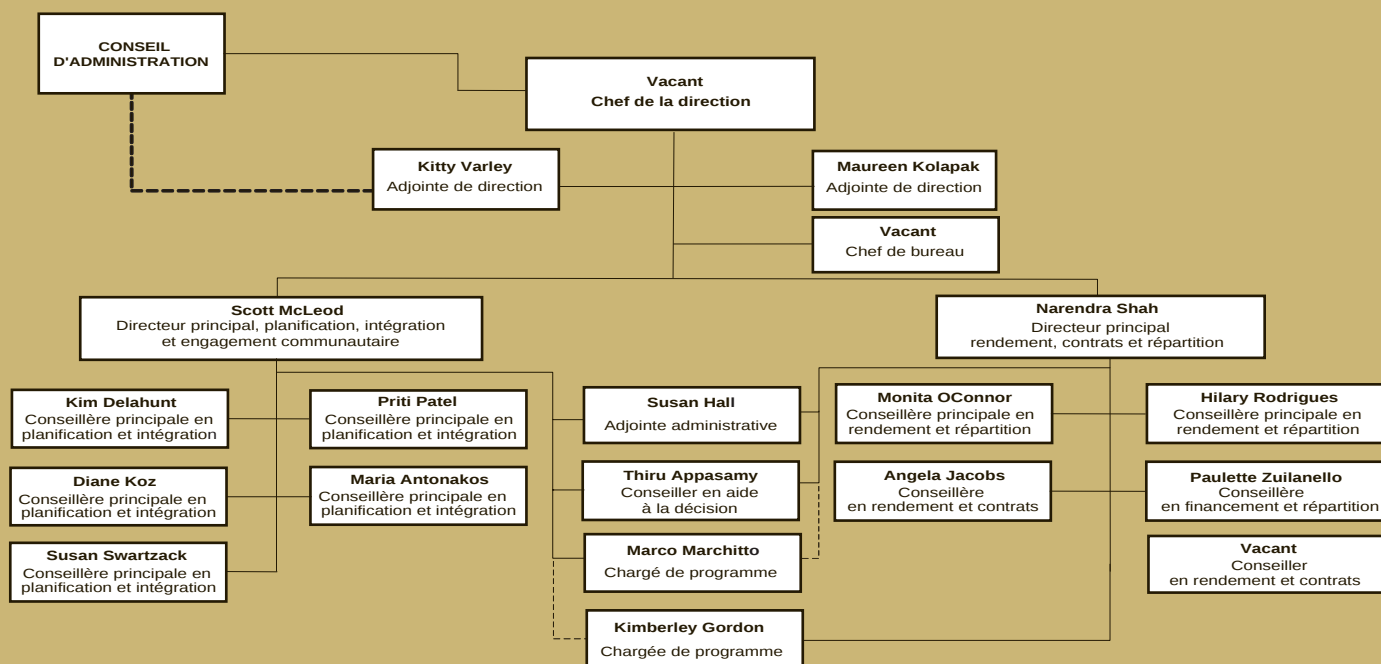
Lorsqu'un nouvel organisme se crée, il est exaltant de pouvoir embaucher et constituer une nouvelle équipe. Tout au long de 2006-2007, nous nous sommes consacrés à rassembler des personnes ayant des antécédents, des expériences, des compétences et des savoir-faire différents, afin de créer une équipe très performante.

En tant qu'organisme, nous adoptons, dans notre travail, une approche d'équipe. Notre équipe s'appuie sur les compétences, les forces et le savoir-faire de chacun. Ensemble, notre personnel favorise la communication et établit la confiance avec les organismes partenaires, assure la continuité tout en conservant une

souplesse pour réagir rapidement aux problèmes, tandis que notre organisme continue à évoluer grâce à de nouvelles manières de penser et de fonctionner.

Le RLISS de Mississauga Halton a le mandat de planifier, coordonner, financer, intégrer et superviser le système de santé local. À l'interne, ces responsabilités sont divisées en deux secteurs fonctionnels : Planification, intégration et engagement de la collectivité, et Rendement, contrats et répartition. Ces deux secteurs fonctionnels se partagent la responsabilité d'accomplir le mandat de service.

Depuis le 31 mars 2007, la majorité des postes indiqués dans notre organigramme (ci-dessous) ont été comblés.



Créer un environnement d'apprentissage continu

Le RLISS de Mississauga Halton croit que le personnel joue un rôle vital dans sa réussite et qu'il représente la ressource la plus précieuse de l'organisme. Notre RLISS prône un environnement qui oriente, forme et motive tout le personnel par le biais du perfectionnement personnel et professionnel continu.

La première séance de réflexion du personnel

du RLISS, tenue en février, a permis d'établir les processus de perfectionnement continu de l'équipe. Le personnel a défini des méthodes de travail en commun dans un esprit d'équipe et de coopération, méthodes qui expriment quotidiennement les valeurs de l'organisme.

Une solide équipe interne, axée sur une mission et une vision uniques, peut parvenir à de grandes réalisations pour le RLISS de Mississauga Halton.

Séances de transfert des connaissances

De février à mars, le personnel du RLISS a participé à des séances dynamiques d'orientation et de transfert des connaissances. Ces séances étaient organisées par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée afin de procéder à la transition en douceur des ententes de service des fournisseurs de soins de santé et des subventions aux RLISS. Ces séances ont permis au RLISS de Mississauga Halton de se préparer à accepter un financement d'un milliard de dollars de la province.



Gouvernance

Le conseil d'administration du RLISS

Un conseil d'administration de neuf membres gouverne le RLISS de Mississauga Halton. Les membres du conseil d'administration sont nommés par décret du lieutenant-gouverneur, en fonction de leurs compétences et de leur expertise. Ils vivent dans la collectivité qu'ils desservent.

Le conseil fournit un leadership stratégique, une gestion fiduciaire ainsi que la surveillance de la gestion des acquis et des risques du RLISS de Mississauga Halton. Il est également chargé d'identifier les problèmes locaux, d'améliorer les services de santé et de définir les priorités qui seront mises en place par une petite équipe de professionnels.

John N. Magill, président



Nommé :
1^{er} juin 2005

Fin du mandat :
31 mai 2008

Norman Murray, vice-président



Nommé :
5 janvier 2006

Fin du mandat :
5 janvier 2008

Edward R. Morris



Nommé :
5 janvier 2006

Fin du mandat :
4 février 2010

Tim Costigan



Nommé :
17 mai 2006

Fin du mandat :
16 juin 2010

Enola D. Stoyale



Nommé :
1^{er} juin 2005

Fin du mandat :
31 mai 2008

Docteur Elliot Halparin



Nommé :
1^{er} juin 2005

Fin du mandat :
31 mai 2008

Caesar Cheng



Nommé :
5 janvier 2006

Fin du mandat :
5 janvier 2008

Jane McCarthy



Nommé :
17 mai 2006

Fin du mandat :
17 mai 2008

Brij Chadda



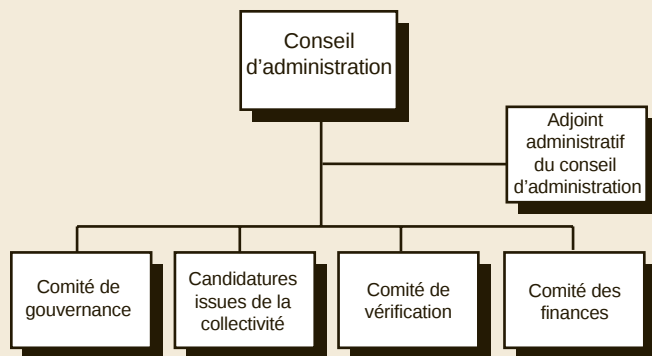
Nommé :
17 mai 2006

Fin du mandat :
16 juin 2010

Il est possible de consulter les biographies des membres à l'adresse www.mississaugahaltonlh.in.on.ca

Élaborer et améliorer la structure et le processus de gouvernance

Au cours de 2006-2007, le RLISS de Mississauga Halton a considérablement amélioré ses processus, ses structures et ses activités de gouvernance. Les comités du conseil ont été créés en juin 2006, selon la structure illustrée ci-dessous. Récemment, le comité de gouvernance a créé un sous-comité d'examen du rendement et de la rémunération, chargé de travailler avec le directeur général pour établir les objectifs et les critères d'évaluation du rendement du directeur général et des cadres.



Les comités du conseil disposent de chartes et de plans de travail en accord avec les objectifs globaux du Mississauga Halton. Les membres du comité se réunissent chaque mois pour effectuer le suivi des progrès réalisés.

Les comités du conseil : vue d'ensemble et faits saillants

Comité de gouvernance

- **Documentation de référence et CD pour membres du conseil**

Un manuel de référence complet, un CD, des versions électroniques et des documents de référence supplémentaires ont été créés à l'intention des membres du conseil.

- **Évaluation du conseil**

Grâce à un solide outil d'évaluation, le conseil évalue régulièrement son propre rendement lors des réunions. Ces évaluations ont contribué à élaborer le programme de perfectionnement du conseil.

- **Programme de perfectionnement du conseil**

Tout au long de l'année, le conseil a organisé de nombreuses séances d'information et de discussion concernant toute une gamme de sujets. Une liste d'autres sujets et de discussions pédagogiques a été établie à la suite d'un questionnaire rempli par les membres du conseil.

- **Évaluation des membres du conseil**

Une évaluation des compétences des membres du conseil a été effectuée. Chaque membre a rencontré le président du conseil pour évoquer les possibilités de perfectionnement continu.

Comité des candidatures de la collectivité

- **Évaluation des candidats**

À l'aide d'un outil d'évaluation des compétences et des capacités, le conseil a mis au point un processus permettant d'identifier, de qualifier et de nommer des candidats. Cet outil est également utilisé pour définir le futur rôle des membres au sein du conseil du RLISS.

- **Diriger et gouverner ensemble : un esprit ouvert aux possibilités**

De nouvelles approches novatrices et créatives ont été conçues pour le travail avec les partenaires, et les membres du conseil en cherchant d'autres en engageant ensemble l'action.

Comité de vérification

- **Préparation de la vérification**

Le comité de vérification a fait en sorte que la documentation et les structures soient prêtes en vue de la vérification.

Comité des finances

- **Perfectionnement des membres**

Les membres du comité des finances ont participé à des séances d'information sur le financement du système de santé et sur la structure des ententes de responsabilisation.

- **Contrôle financier continu**

Le comité des finances examine régulièrement les rapports financiers mensuels.

Toutes les actions du RLISS de Mississauga Halton sont guidées par les principes de transparence et responsabilisation. Nous apprécions toujours la participation du public aux réunions. Pour obtenir des renseignements sur les réunions, veuillez visitez notre site Web à l'adresse, www.mississaugahaltonlh.in.on.ca



Les plans de travail des comités

Les plans de travail des comités sont élaborés en harmonie avec les projets et les objectifs du RLISS, et le conseil en son ensemble les approuve. Ils détaillent les activités et les calendriers élaborés et approuvés par les membres du comité. Les progrès sont évalués chaque mois lors d'un examen des actions. Les plans de travail permettent aux membres du conseil une vue d'ensemble dynamique des activités actuelles, continues et à venir, et constituent un outil de supervision efficace. Les plans de travail sont mis à jour et développés au fur et à mesure des progrès et des nouveaux projets de chaque comité.

Les conflits d'intérêts

Le conseil a officiellement adopté et mis en œuvre la politique intégrale de conflits d'intérêts pour les membres du conseil. En outre, tous les membres du conseil du RLISS de Mississauga Halton ont rencontré l'honorable Sydney L. Robbins et l'honorable Lloyd Holden, commissaires aux conflits d'intérêts, et ont signé leurs déclarations. Tous les membres ont été informés qu'ils doivent éviter tout conflit d'intérêts potentiel ou perçu.

Le travail du conseil dans l'engagement de la collectivité

Au cours de l'élaboration du *plan de services de santé intégrés*, les membres du conseil du RLISS de Mississauga Halton ont activement pris part à des réunions avec le public, les fournisseurs de soins de santé et d'autres importants intervenants.

Cette approche directe a fourni aux membres du conseil une base pour des échanges avec la collectivité, et leur a permis de développer une vision personnelle et professionnelle des difficultés actuelles et futures des services de santé dans Mississauga Halton. La pleine participation des membres du conseil lors des consultations communautaires a établi une connexion solide avec la collectivité et favorisé une bonne image globale du RLISS de Mississauga Halton.

Les membres du conseil poursuivent leur démarche pour un engagement continu de la collectivité, conscients qu'il n'existe aucune alternative à l'expérience sur le terrain et à la compréhension qu'elle procure de notre système local de santé et de ses besoins propres.



Deloitte & Touche s.r.l.
5140, rue Yonge
Bureau 1700
Toronto ON M2N 6L7
Canada

Tél. : 416-601-6150
Télec. : 416-601-6151
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration du
Réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton

Nous avons vérifié le bilan du Réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton (le « RLISS ») au 31 mars 2007 et les états des activités financières, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du RLISS. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 2 mai 2007

États financiers du RLISS de Mississauga Halton

Bilan

RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ DE MISSISSAUGA HALTON

Bilan

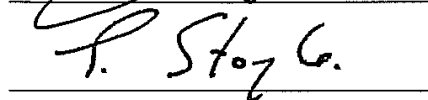
31 mars 2007

	2007	2006 (note 3 et 15)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	664 961 \$	30 978 \$
Débiteurs	22 440	-
	687 401	30 978
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	316 174	-
Montant à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	286 837	30 979
Montant à verser au Bureau des services partagés du RLISS (note 5)	84 665	-
Apports de capital reportés (note 6)	529 295	664 577
	1 216 971	695 556
DETTE NETTE	(529 570)	(664 577)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	275	-
Immobilisations (note 7)	529 295	664 577
	529 570	664 577
SURPLUS ACCUMULÉ	- \$	- \$

APPROVED BY THE BOARD



John N. Magill, Chair



Enola D. Stoye, Director

État des activités financières

RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ DE MISSISSAUGA HALTON État des activités financières

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007		2006
	Budget (non vérifié) (note 8)	Réel	Réel (notes 3 et 15)
PRODUITS			
Financement fourni par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée	3 249 789 \$	3 188 515 \$	241 625 \$
Financement des services de cybersanté (note 11)	232 000	232 000	-
Amortissement des apports de capital reportés (note 6)	-	177 596	166 144
	3 481 789	3 598 111	407 769
CHARGES			
Frais généraux et administratifs (notes 9 et 10)	3 249 789	3 169 248	376 790
Services de cybersanté (note 11)	232 000	142 026	-
	3 481 789	3 311 274	376 790
SURPLUS DE L'EXERCICE AVANT LE FINANCEMENT REMBOURSABLE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE	-	286 837	30 979
FINANCEMENT REMBOURSABLE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE	-	(286 837)	(30 979)
SURPLUS DE L'EXERCICE	-	-	-
SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT	-	-	-
SURPLUS ACCUMULÉ À LA FIN	- \$	- \$	- \$

État des variations de la dette nette

RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ DE MISSISSAUGA HALTON

État de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006 (notes 3 et 15)
SURPLUS DE L'EXERCICE	- \$	- \$
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(42 314)	(830 721)
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 596	166 144
VARIATION DES AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS	(275)	-
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	135 007	(664 577)
DETTE NETTE AU DÉBUT	(664 577)	-
DETTE NETTE À LA FIN	(529 570) \$	(644 577) \$

État des flux de trésorerie

RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ DE MISSISSAUGA HALTON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006 (notes 3 et 15)
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES, MONTANT NET :		
EXPLOITATION		
Surplus de l'exercice	- \$	- \$
Ajouter : éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	177 596	166 144
Moins : éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des apports de capital reportés (note 6)	(177 596)	(166 144)
	-	-
UTILISATIONS		
Augmentation des débiteurs et des charges payées d'avance	(22 715)	-
	(22 715)	-
SOURCES		
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	316 174	-
Augmentation du montant à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	255 858	30 979
Augmentation du montant à verser au Bureau des services partagés du RLISS	84 665	-
	656 697	30 979
	633 982	30 979
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(42 314)	(830 721)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports de capital reportés (note 6)	42 314	830 721
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	633 982	30 979
TRÉSORERIE AU DÉBUT	30 979	-
TRÉSORERIE À LA FIN	664 961 \$	30 979 \$

Notes complémentaires

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Constitution et statut

Le Réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton a été constitué par lettres patentes le 9 juin 2005 à titre de société sans capital-actions. Par suite de la sanction royale du projet de loi 36, le 28 mars 2006, il a poursuivi ses activités en vertu de la Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local (la « Loi »), alors que le Réseau local d'intégration des services de santé (le « RLISS ») de Mississauga Halton et ses lettres patentes étaient dissous. À titre de mandataire de l'État, le RLISS n'est pas imposé.

Le RLISS est mandataire de l'État et agit à ce titre uniquement. Les restrictions imposées au RLISS en ce qui a trait à certaines activités sont énoncées à la fois dans la Loi et dans le protocole d'entente entre le RLISS et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le « Ministère »).

Le RLISS a également conclu une entente de responsabilité pour l'exercice 2007 avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée décrivant les responsabilités du RLISS et les normes de rendement devant être atteintes et maintenues afin d'obtenir du financement de la province.

À compter du 1^{er} avril 2007, les paiements de financement versés aux prestataires seront imputés aux états financiers du RLISS. Ces paiements de transfert seront comptabilisés à titre de produits et de charges dans les états financiers du RLISS à partir de l'exercice se terminant le 31 mars 2008.

Activités du RLISS

Le RLISS a pour objectifs de planifier, de financer et d'intégrer le système de santé local dans une région géographique précise. Le RLISS couvre une région géographique clairement définie et permet aux collectivités locales et aux fournisseurs de soins de santé de cette région de collaborer en vue de cibler les priorités locales, de planifier les services de santé et de les dispenser de façon plus coordonnée. Le RLISS de Mississauga Halton comprend une partie du Sud-Ouest de la ville de Toronto, la partie sud de la région de Peel et la totalité de la région de Halton, excepté la ville de Burlington.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du RLISS constituent des déclarations de la direction et sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements, tels qu'ils sont établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») et, s'il y a lieu, selon les recommandations du Conseil des normes comptables (le « CNC ») de l'ICCA, tels qu'ils sont interprétés par la province d'Ontario. Les principales conventions comptables adoptées par le RLISS sont les suivantes :

Méthode de comptabilité

Les produits et les charges sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La comptabilité d'exercice consiste à constater les produits dans l'exercice au cours duquel les événements ayant donné lieu aux produits surviennent et lorsque ceux-ci sont gagnés et peuvent être déterminés. Quant aux charges, elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel les événements ayant donné lieu aux charges surviennent, lorsque les charges sont engagées, que les ressources sont consommées et qu'elles peuvent être mesurées.

En vertu de la comptabilité d'exercice, les charges incluent les éléments hors trésorerie comme l'amortissement des immobilisations corporelles et la perte de valeur d'actifs.

Trésorerie

La trésorerie inclut les fonds en caisse et les soldes bancaires.

Financement du ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Le RLISS est financé uniquement par la province d'Ontario, selon les arrangements budgétaires pris par le Ministère. Ces états financiers reflètent les arrangements budgétaires convenus approuvés par le Ministère.

Paiements de transfert gouvernementaux

Les paiements de transfert gouvernementaux versés par le Ministère sont comptabilisés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont autorisés, lorsque les événements ayant donné lieu à leur versement sont survenus, que les critères de rendement sont respectés et que des estimations raisonnables des montants peuvent être faites.

Apports reportés

Certaines sommes, incluant les paiements de transfert versés par le Ministère, sont reçues conformément à des lois, des règlements ou à des conventions, et peuvent uniquement être utilisées aux fins de l'administration de certains programmes ou aux fins de l'achèvement de projets spécifiques. Le financement est uniquement constaté à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services connexes sont fournis. Certaines sommes reçues servent en outre à payer des dépenses relatives à des services n'ayant pas encore été fournis; elles sont comptabilisées à la fin de l'exercice au titre des montants à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Toute somme reçue et utilisée aux fins du financement de dépenses comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles est constatée à titre d'apport de capital reporté et amortie sur la durée de vie utile de l'actif reflétant la prestation des services connexes. L'amortissement de ces produits est conforme à la politique d'amortissement s'appliquant aux immobilisations connexes comptabilisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, qui comprend les coûts directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement, à la mise en valeur ou à l'amélioration d'immobilisations corporelles. Les apports sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur estimée en date de l'apport. La juste valeur des apports sous forme d'immobilisations corporelles est estimée selon le coût des actifs connexes, ou selon leur valeur de marché ou leur valeur d'expertise, en fonction de celle qui convient le mieux. Lorsqu'il est impossible d'estimer la juste valeur des immobilisations corporelles, celles-ci sont comptabilisées à une valeur symbolique.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, tandis que les améliorations permettant de prolonger la durée de vie utile ou d'augmenter la capacité d'immobilisations corporelles de façon considérable sont immobilisées. Les coûts liés aux logiciels sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Matériel informatique
3 ans, amortissement linéaire

Améliorations locatives
Durée du bail, amortissement linéaire

Mobilier et agencements de bureau
5 ans, amortissement linéaire

Développement Web
3 ans, amortissement linéaire

L'amortissement des immobilisations corporelles qui sont acquises ou qui commencent à être utilisées en cours d'exercice est calculé sur un exercice complet.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur l'information relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. ADOPTION DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA COMPTABILITÉ DANS LE SECTEUR PUBLIC

Selon les directives du Ministère, avec prise d'effet en 2007, le RLISS a adopté les principes comptables généralement reconnus, en appliquant les normes comptables gouvernementales publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Les chiffres correspondants compris dans les présents états financiers ont été retraités afin qu'ils soient établis conformément aux normes comptables adoptées pour l'exercice en cours.

À la suite de cette modification, le RLISS a obtenu au cours de l'exercice la juste valeur de marché des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice précédent et il a choisi d'appliquer cette méthode d'évaluation plus pertinente à ses états financiers. Cette modification a été appliquée sur une base rétroactive, et les résultats de l'exercice précédent ont été retraités, ce qui a entraîné une augmentation de 664 577 \$ des apports de capital reportés, de la dette nette et des immobilisations dans le bilan. Dans l'état des activités financières, l'amortissement des apports de capital reportés a augmenté de 166 144 \$, tout comme les frais généraux et administratifs. Dans l'état de la variation de la dette nette, l'acquisition d'immobilisations corporelles a augmenté de 830 720 \$, l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 166 144 \$, et la dette nette à la fin a augmenté de 664 577 \$.

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le Ministère a inclus des créditeurs et des charges à payer totalisant 118 889 \$ dans ses livres comptables au nom du RLISS en date du 31 mars 2006. Ces charges sont comprises dans les montants présentés à la note 9 relativement à l'exercice précédent.

Les créditeurs et les charges à payer, qui ont totalisé 316 174 \$ pour l'exercice 2007, se détaillent comme suit :

Expansion du conseil	25 000 \$
Dépenses des membres du conseil	15 196
Activités communautaires	21 811
Améliorations locatives	19 897
Frais de poste, de messagerie et de télécommunications	19 561
Charges locatives	16 812
Autres	16 900
Honoraires professionnels	10 899
Recrutement	15 000
Salaires et charges sociales	145 052
Fournitures	10 046
	316 174 \$

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Bureau des services partagés du RLISS (le « BSPR ») est une division du RLISS de Toronto-Centre assujettie aux mêmes politiques, lignes directrices et directives que le RLISS de Toronto-Centre. Le BSPR est responsable de la prestation de certains services à tous les RLISS en leur nom. Le coût entier lié à la prestation de ces services est facturé également à tous les RLISS. Toute tranche des charges d'exploitation du BSPR payée en trop (ou impayée) par les RLISS en fin d'exercice est comptabilisée à titre de montant à recevoir du BSPR (à verser au BSPR). Ces modalités sont toutes prévues par la convention des services partagés que le BSPR a conclue avec tous les RLISS.

6. APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS

	2007	2006
Solde au début	664 577 \$	- \$
Apports de capital au cours de l'exercice	42 314	830 721
Amortissement pour l'exercice	(177 596)	(166 144)
Solde à la fin	529 295 \$	664 577 \$

7. IMMOBILISATIONS

	2007		2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel, mobilier et agencements bureau	53 084 \$	21 233 \$	31 851 \$
Matériel informatique	7 878	2 626	5 252
Développement Web	14 538	4 846	9 692
Améliorations locatives	797 535	315 035	482 500
	873 035 \$	343 740 \$	529 295 \$

8. CHIFFRES DU BUDGET

Le budget d'exploitation total de 3 481 789 \$ a été approuvé par le Ministère, et ces chiffres ont été présentés pour que les présents états financiers soient conformes aux principes de communication d'information du CCSP.

9. FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Certaines charges d'exploitation ne figurant pas dans l'état des activités financières pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 ont été approuvées et payées par le Ministère au nom du RLISS. Ces montants n'ont pas été inclus dans les activités financières du RLISS.

L'ensemble de l'information financière relative au premier trimestre de 2007 a été traité par le Ministère au nom du RLISS. Contrairement à ce qui prévalait pour l'exercice 2006, ces montants sont classés à titre de charges directes du RLISS et sont inclus à titre d'activités financières du RLISS dans l'état des activités financières.

À la suite de la clôture de l'exercice 2006, des charges additionnelles de l'exercice précédent, qui totalisaient 32 853 \$ et qui n'avaient pas encore été comptabilisées, ont été signalées puis passées en charges au cours de l'exercice considéré en raison d'une divergence à l'égard de la séparation des exercices par le Ministère. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, ces montants ont été inclus à l'état des activités financières du RLISS.

Les dépenses des membres du conseil incluent des indemnités quotidiennes de 166 788 \$ et des frais de déplacement de 20 309 \$.

Alors que l'état des activités financières présente les charges selon leur fonction, le tableau suivant présente ces mêmes charges par objet :

	2007	2006	
	RLISS	RLISS	Ministère (non vérifié)
Salaires et charges sociales	1 282 694 \$	209 646 \$	54 762 \$
Charges locatives	211 201	-	-
Amortissement	177 596	166 144	-
Services partagés	290 201	-	42 126
Plan de services de santé intégrés	357 007	-	-
Activités communautaires	281 131	-	-
Honoraires professionnels	16 298	-	-
Fournitures	50 470	-723	-
Dépenses des membres du conseil	187 097	-	-
Expansion du conseil	103 173	-	-
Frais de poste, de messagerie et de télécommunications	51 600	965	6 043
Frais de déplacement du personnel	28 578	-	-
Recrutement	41 699	-	-
Autres (incluant les frais de mise en marche)	90 503	1212	465 272
	3 169 248 \$	376 790 \$	1 658 203 \$

10. HONORAIRES DE CONSEIL

Une tranche d'environ 822 394 \$ sur les salaires et charges sociales, le plan de services de santé intégrés, les activités communautaires et les frais liés au recrutement et à l'expansion du conseil qui sont énumérés à la note 9 a été affectée aux honoraires de conseil depuis la phase de mise en marche des activités du RLISS.

11. SERVICES DE CYBERSANTÉ

Au cours de l'exercice 2007, le RLISS de Mississauga Halton a reçu du Ministère un financement totalisant 232 000 \$, sur lequel il a dépensé 142 026 \$. Ces fonds ont servi à financer des initiatives visant à soutenir son plan stratégique de services de cybersanté, lequel est défini dans son plan de services de santé intégrés.

Un montant net de 89 974 \$ devra être remboursé au Ministère.

12. CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Le RLISS verse des cotisations au Hospitals of Ontario Pension Plan (le « HOOPP »), un régime interentreprises, pour le compte d'environ 14 membres de son personnel. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui indique le montant des avantages de retraite devant être reçus par les employés en fonction de leur ancienneté et de leur salaire. Le montant des cotisations versées au HOOPP relativement au coût des services rendus au cours de l'exercice a totalisé 61 143 \$ pour l'exercice 2007 (5 888 \$ en 2006) et ce montant a été passé en charges dans l'état des activités financières.

13. GARANTIES

Le RLISS est assujetti aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Par conséquent, dans le cours normal de ses activités, le RLISS ne peut conclure d'entente prévoyant l'indemnisation de tiers, sauf conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la ligne directrice connexe sur l'indemnisation.

Le directeur général a bénéficié d'une indemnité fournie directement par le RLISS conformément aux dispositions de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* et conformément au chapitre 28 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

14. ENGAGEMENTS

Le RLISS a des engagements en vertu de divers contrats de location-exploitation (principalement des locations de logements). Les paiements minimaux exigibles au titre de la location pour chacun des quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2008	153 340 \$
2009	153 340
2010	150 035
2011	112 526
	569 241 \$

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Les chiffres présentés pour l'exercice précédent couvrent la période allant de la date de constitution, soit le 9 juin 2005, au 31 mars 2006. Les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Au cours de l'exercice 2007, le RLISS a reçu du Ministère des instructions figurant dans son protocole d'entente l'enjoignant à suivre les méthodes de comptabilité du CCSP. La présentation des états financiers a, par conséquent, été modifiée afin d'être conforme à celle du CCSP.

Personnel du RLISS de Mississauga-Halton (en date du 1er juillet 2007)

Nom	Titre	Poste
Bill MacLeod	Chef de la direction	212
Narendra Shah	Directeur principal rendement, contrats et répartition	214
Scott McLeod	Directeur principal, planification, intégration et engagement communautaire	217
Maria Antonakos	Conseillère principale en planification et intégration	225
Thiru Appasamy	Conseiller en aide à la décision	218
Judy Bowyer	Conseillère en rendement et contrats	209
Kim Delahunt	Conseillère principale en planification et intégration	204
Susan Hall	Adjointe administrative	202
Angela Jacobs	Conseillère en rendement et contrats	210
Diane Koz	Conseillère principale en planification et intégration	229
Marco Marchitto	Chargé de programme	231
Monita O'Connor	Conseillère principale en rendement et répartition	235
Priti Patel	Conseillère principale en planification et intégration	222
Hilary Rodrigues	Conseiller principale en rendement et répartition	220
Dominic Sloan	Directeur des services de gestion	203
Susan Swartzack	Conseillère principale en planification et intégration	227
Kitty Varley	Adjointe de direction	207
Paulette Zulianello	Conseillère en financement et répartition	216

Pour nous contacter par courrier électronique : Prénom.NomDeFamille@lhins.on.ca

En santé, prenez-vous le bon chemin?
Répondez à notre jeu-questionnaire en ligne.
www.mississaugahaltonlhin.on.ca

Vous aussi, impliquez-vous.

Le RLISS de Mississauga Halton veut collaborer avec vous pour améliorer localement les services de santé. Si l'un de ces projets...

- vous touche;
- si vous voulez vous impliquer;
- ou si vous voulez en savoir plus...

Alors, communiquez avec nous ou visitez notre site Web à l'adresse
www.mississaugahaltonlhin.on.ca.

Vous pouvez communiquer avec nous au :

Téléphone :

905 337-7131
1 866 371-5446

Courriel :

mississaugahalton@lhin.on.ca

Adresse :

RLISS de Mississauga Halton
700 Dorval Drive, bureau 500
Oakville (Ontario) L6K 3V3

Site Web :

www.mississaugahaltonlhin.on.ca